



Concours organisé par la Société de Concours Hippiques de Pompadour
Epreuves Nationales - Pro élite / Pro 1 / Pro 2
PROTOCOLE SANITAIRE RHINO - au 02/04/2021

L'accès au site est INTERDIT à tout cheval ne participant pas au concours

Arrivée des chevaux :

Aucun logement extérieur au Haras accepté (box sur site)

L'accès au site se fera sur présentation de :

1/ attestation vétérinaire de bonne santé (en annexe)

2/ carnet de vaccination à jour

3/ PRISE DE TEMPÉRATURE À L'ARRIVÉE ET REPORT SUR LE DOCUMENT PORTE DE BOX -

OBLIGATOIRE POUR TOUS LES CHEVAUX (arrivée + 2x/JOUR) [pensez à emmener votre matériel; pas de prêt de thermomètres par l'organisateur ou entre cavaliers]

L'arrivée se fera sur la plate-forme Thalian, **entre 14h et 19h le 11/04**, avec:

- Contrôle d'un certificat vétérinaire (par camion/écurie avec mention des noms complets de tous les chevaux) daté du 09/04/2021 au plus tôt + documents justifiant le statut pro des cavaliers
Aucun cheval non mentionné sur le certificat vétérinaire présenté à l'arrivée ne sera admis sur le site.
Le certificat vétérinaire doit attester de la bonne santé des chevaux, ainsi que du fait que l'écurie de départ des chevaux est saine également. → **Document en annexe**
- Les chevaux FFE seront tous logés sur le site du Puy Marmont et sur la plate-forme Thalian. Aucun cheval ne sera logé à l'Hippodrome.
- Les chevaux sont **IMPÉRATIVEMENT** logés dans le box qui leur a été attribué sur le plan de box. Aucun changement ne sera possible; même au sein d'une même écurie.
- **Prise de température au déchargement du cheval, et AVANT l'entrée dans l'écurie. Des équipes de l'organisation seront présentes pour vous orienter au mieux et vous autoriser à entrer dans l'écurie. Report immédiat et obligatoire de la T°C sur la porte de box (pensez à prendre thermomètre et stylo)**
- **Prise de température des chevaux deux fois par jour à renseigner sur la fiche de box (veuillez laisser en place cette feuille pour une collecte à l'issue du concours, merci beaucoup)**

Ecuries:

- Stable Manager et assistants présents entre 6h et 22h
- Horaires ouverture écuries : **6:00 du matin (ou 2h avant premières épreuves) / fermeture 22:00**
En cas d'urgence sur les plages horaires ou de besoin de rentrer sur le site → **CONTACTER SERVICE GARDIENNAGE : #numéro à venir**
- Les cavaliers et accompagnants sont uniquement autorisés à être présents dans l'écurie où stationnent les chevaux pour lesquels ils ont une accréditation. Des contrôles aléatoires et réguliers auront lieu

Boxes vétérinaires :

- 8 boxes disponibles à distance des autres et à proximité d'une sortie → en cas de besoin d'isolement d'un cheval
- 2 boxes réservés sur la plate-forme Périgueux (Choisel) pour contrôles doping

Protocole validé par P. Bombardier, Président de la SCHP - A. James, Président du Jury



CERTIFICAT VETERINAIRE DE BONNE SANTÉ

Je, soussigné....., docteur vétérinaire inscrit à l'ordre national des vétérinaires sous le n°..... et vétérinaire habilité de l'exploitation (adresse de stationnement des chevaux), atteste que le/les chevaux suivants :

NOM	n° SIRE ou Transpondeur	Température corporelle (°C)

- ont été examinés ce jour et ne présentent aucun signe clinique de maladie infectieuse ;
- qu'il n'existe aucune suspicion de maladie infectieuse ni aucun cas déclaré dans l'établissement où est / sont hébergé(s) le / les chevaux mentionnés ci-dessus.

Date (09/04/2021 au plus tôt) Lieu
Signature et Cachet :